
FTTH et Swisscom se réassocient

FIBRE OPTIQUE. Le 31 octobre, FTTH FR et Swisscom ont signé un nouveau contrat de coopération pour l'extension ponctuelle du réseau de fibre optique *fiber to the home* (ffth). «Les deux entreprises veulent en premier lieu bénéficier de synergies au niveau des infrastructures afin d'éviter les réseaux parallèles dans le canton de Fribourg», explique leur communiqué commun. Durant les négociations, elles ont pu s'appuyer sur les enseignements récoltés lors de leur précédente collaboration, entre 2012 et 2017.

Le contrat définit les conditions cadres générales que les deux parties peuvent appliquer aux projets d'extension. «Chaque projet potentiel est évalué individuellement et entériné par contrat en cas d'accord.» Une extension en commun a déjà été décidée à Broc. Le contrat régleme aussi l'accès de Swisscom aux réseaux de fibre optique existant de FTTH FR, comme à Cottens où un accord a été trouvé. Ce réseau reste néanmoins soumis au principe d'*open access*, ce qui signifie qu'il est mis à disposition de tous les fournisseurs de services intéressés de manière ouverte et non discriminatoire. **XS**